



Commune de BAYET

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 1-08/09/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 13 - votants : 13 + 1 pouvoir

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, LE HUIT SEPTEMBRE à 20 heures,  
le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la  
Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire.

*Date de convocation : 2 septembre 2022*

**Etaient présents** : BORDE Sandrine, BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE  
Angélique, HADJI Nadia, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno,  
LARONDE Véronique, MASSON Joffrey, MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

**Etaient excusés** : BIDET Grégory, MARION Laurent

**Etaient absents** :

**Pouvoirs** : MARION Laurent à BUSSERON Philippe

*Serge DEBOURGES est élu secrétaire de séance*

*Délibération n° 1-08/09/2022*

**DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SDIS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 2021-1520 dite Matras du 25 novembre 2021, visant à consolider notre modèle de sécurité  
civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels

Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la  
fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire propose de désigner : Christophe LACOMBE en tant que correspondant incendie et  
secours.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Christophe LACOMBE,  
correspondant incendie et secours pour le restant du mandat.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES  
Philippe BUSSERON, Maire de BAYET.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Et notification ou publication le : 9 septembre 2022  
Le Maire,